

Redéfinition de l'esprit des classes à P.A.C.

Référence BO n° 24 du 14.06.01

Les classes à projet artistique et culturel

1. Les objectifs

- ↳ Réduire les inégalités d'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques,
- ↳ « Développer l'intelligence sensible et créative **tout autant** que l'approche rationnelle des savoirs et du monde ».

2. Une expérience dans la scolarité des élèves

- ↳ Chaque élève devra bénéficier de **deux classes à PAC** à l'école primaire (une à l'école maternelle, l'autre à l'école élémentaire), puis d'une classe à PAC dans chaque cycle du second degré.

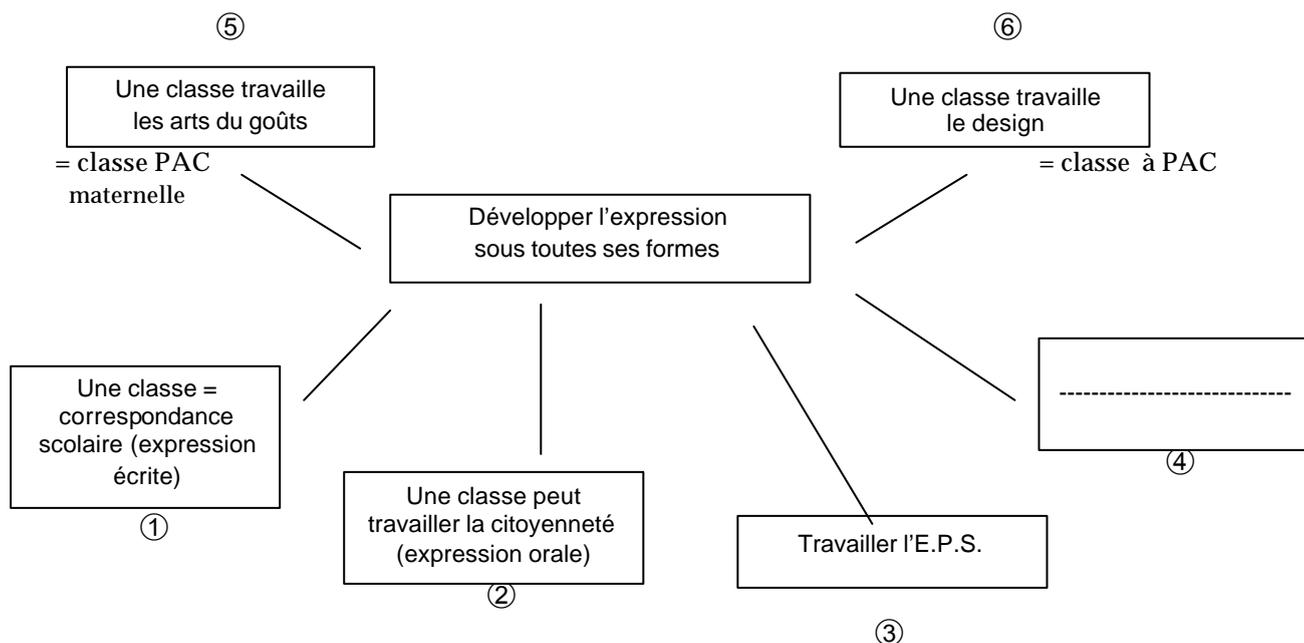
Note : La volonté du ministre est de développer DEUX PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS TOUTES LES ECOLES D'ICI LA FIN DU PLAN QUINQUENNAL

3. Le cadre pédagogique

- ↳ Le projet **du groupe classe** s'organise autour d'une réalisation artistique et culturelle ; il s'appuie sur les programmes **de la classe** et **s'inscrit dans les horaires habituels de la classe**.
- ↳ Ces pratiques permettent aux élèves d'accéder à une véritable **culture artistique : l'authenticité de l'engagement et de l'activité des élèves doit primer sur la restitution**
- ↳ « Localement, la classe à PAC s'inscrit dans le projet d'école » - Mais ne doit pas être LE projet d'école en totalité.

De même les classes à PAC, doivent proposer aux élèves, des projets suffisamment diversifiés pour que ces derniers découvrent l'éventail des domaines artistiques et culturels. (Cf. circulaire – Annexe classes PAC reçue avec le dossier à remplir pour l'Inspection Académique – Juin 2001)

Exemple : Votre projet d'école est



1.2.3.4 = ne sont pas des classes à PAC, mais font partie du projet d'école

5.6 = Classes à PAC s'inscrivent dans le projet.

4. La mise en œuvre

↳ L'enseignant de la classe à PAC est **initiateur** et **porteur** du projet.

↳ Il travaille en **partenariat** avec des intervenants extérieurs ou des structures culturelles.

ATTENTION !! : Lors de la rédaction du projet il est important de renseigner avec précision les rôles et tâches de l'enseignant, des intervenants ; celles-ci devant être distinctes et complémentaires.

Un vrai partenariat implique une préparation et une animation **communes**.